

MAIRIE DE



BAYON

54290

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 19

Absents : 0

Excusés : 0

Nombre de suffrages
exprimés : 19

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation

19/05/2020

Date d'affichage

28/05/2020

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération, qui a été
transmise en Sous-Préfecture
et publiée le :

28/05/2020



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/06/2020

L'an deux mille vingt, le trois juin à 20h15, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS TARILLON Nicole.

Etaient présents : Mme CHARROIS TARILLON Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, Mme RAULIN Caroline, M. RUSE Serge, Mme LURION Eve-Hélène, M. BATTISTON Serge, Mme VAUNE Audrey, M. ROUY Christophe, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, Mme RAUMEL Karine, M. GUIOT RAULIN Léonard, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERQ Ludovic, Mme FRANCOIS Vanessa.

Etai(ent) excusé(s) : /

Etai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. BATTISTON Serge

Désignation d'un délégué au Conseil d'Administration du Collège de l'Euron Délibération n°2020 - 19

Monsieur Thomas RAULIN, adjoint au Maire, informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Collège de l'Euron.

Les délégués sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations. Il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret.

Considérant que Mme Nicole CHARROIS se porte volontaire pour exercer les fonctions de déléguée titulaire et que Mme Caroline RAULIN est quant à elle volontaire pour exercer les fonctions de déléguée suppléante.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Conseil Municipal

DESIGNE

- Déléguée titulaire : Mme Nicole CHARROIS
- Déléguée suppléante : Mme Caroline RAULIN

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

